

Journaliste condamné à perpétuité : procès en appel fin septembre

RFI, 14 août 2012 Burundi : le procès en appel du journaliste Hassan Ruvakuki est fixé au 28 septembre La cour d'appel de Gitega vient de fixer au 28 septembre la date du procès en appel, de Hassan Ruvakuki, correspondant de RFI en swahili. Il a été condamné depuis novembre 2011 à la prison à perpétuité pour « participation à des actes de terrorisme ». La justice reproche au journaliste burundais de s'être rendu dans le cadre de son travail, dans un camp de rebelles burundais en Tanzanie en 2011. Condamné à la prison à perpétuité en juin par le tribunal de grande instance de Cankuzo dans l'est du Burundi, le correspondant de RFI en swahili Hassan Ruvakuki a fait appel au mois de juillet. La cour d'appel de Gitega au centre du Burundi vient de fixer son procès en appel, pour fin septembre.

Le porte-parole de la cour suprême du Burundi, Elie Ntungwanayo, se veut rassurant : « L'affaire a été fixée en date du 28 septembre 2012. Ce que nous pouvons assurer, c'est que la procédure soit respectée et le juge est là pour respecter la procédure. La justice est là pour tout le monde ! ». Mais au cours de son procès en première instance, les avocats du correspondant de RFI en swahili et de treize autres prévenus avaient refusé de plaider, en invoquant de très nombreuses violations de la procédure. Un mois après, Hassan Ruvakuki et ses treize co-accusés étaient tous condamnés à la prison à vie pour « participation à des actes de terrorisme ». Aujourd'hui, Alexandre Niyungeko, président de l'Union burundaise des journalistes ne cache pas son inquiétude : « On espère que justice soit rendue à notre confrère, mais notre espoir aussi est mitigé étant donné le poids de la politique sur les magistrats sur le système judiciaire ». Le syndicat des journalistes burundais appelle donc la société civile et la communauté internationale à faire pression sur le pouvoir burundais pour qu'il laisse cette fois la justice travailler en toute indépendance.